

DOSSIER COMPLET
PROCÉDURE DE DEMANDE DE SUBVENTION
Office de Tourisme de la Riviera du Levant

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

L'Office de Tourisme de la Riviera du Levant lance un appel à projets pour soutenir les initiatives visant à :

- Renforcer l'attractivité touristique du territoire.
- Valoriser le patrimoine rhumier et développer le spiritourisme.
- Encourager l'organisation de manifestations touristiques et culturelles.
- Promouvoir le tourisme inclusif et accessible aux personnes en situation de handicap.

Ce dispositif s'adresse aux entreprises, associations, collectivités et porteurs de projets individuels qui souhaitent développer des actions innovantes et structurantes pour le territoire.

2. PROJETS ADMISSIBLES

A. Développement du Spiritourisme et de l'Énotourisme du Rhum

- Création ou structuration de circuits immersifs autour du rhum (visites guidées, ateliers de dégustation, accords mets-rhums...).
- Développement d'expériences sensorielles et interactives (dégustations olfactives, parcours scénographiques...).
- Conception de produits touristiques combinés (pass découverte rhum & gastronomie, séjours thématiques...).
- Organisation d'événements autour du rhum (masterclasses, festivals, soirées dégustation, compétitions de mixologie).

B. Valorisation du Patrimoine Rhumier et Culturel

- Restauration ou mise en valeur de sites historiques liés à l'industrie sucrière et rhumière (anciennes distilleries, habitations sucrières...).

- Création d'expositions et d'événements culturels sur l'histoire et le savoir-faire du rhum guadeloupéen.
- Développement de supports éducatifs et interactifs (applications mobiles, audioguides, visites en réalité augmentée...).

C. Organisation de Manifestations Touristiques et Culturelles

- Festivals, foires, salons et événements contribuant à l'animation du territoire.
- Manifestations sportives, culturelles et gastronomiques à forte attractivité touristique.
- Actions de mise en valeur des traditions locales et des savoir-faire artisanaux.

D. Tourisme et Accessibilité

- Projets favorisant l'accessibilité aux sites touristiques pour les personnes en situation de handicap.
- Aménagements spécifiques pour une expérience inclusive (visites adaptées, outils de médiation en braille, audioguides pour malvoyants...).
- Développement de formations et sensibilisations pour un accueil inclusif dans les établissements touristiques.

3. PROCÉDURE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

A. Dépôt en ligne sur le site internet

Un formulaire sera disponible sur le site de l'Office de Tourisme. Tous les documents devront être fournis au format PDF.

B. Documents obligatoires

1. Formulaire de demande complété (à télécharger sur le site de l'Office de Tourisme).
2. Note de présentation du projet (objectifs, impacts attendus, calendrier prévisionnel).
3. Justificatif de l'existence légale du porteur de projet (extrait Kbis, récépissé de déclaration d'association, SIRET, statut...).

4. Budget détaillé du projet (dépenses prévues, plan de financement).
5. Lettres de soutien ou de partenariat (si applicable).
6. RIB du bénéficiaire.

Tout dossier incomplet au moment de la clôture ne sera pas étudié.

4. DÉLAIS ET CALENDRIER

- Ouverture de l'appel à projets : 15 février 2025.
- Date limite de dépôt des dossiers : 15 avril 2025.
- Analyse et instruction des dossiers : du 16 avril au 31 mai 2025.
- Annonce des résultats : 15 juin 2025.
- Versement des subventions : à partir du 1er juillet 2025.

Un accusé de réception sera envoyé après dépôt du dossier.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront étudiés selon les critères suivants :

- Critères Pondération
- Impact économique et touristique 30 %
- Contribution à la valorisation du patrimoine rhumier 20 %
- Innovation et originalité 15 %
- Faisabilité technique et financière 15 %
- Engagement en faveur du tourisme inclusif et durable 10 %
- Synergie avec d'autres acteurs du territoire 10 %

Les projets alignés avec la stratégie de développement du Spiritourisme auront une priorité.

6. SUIVI ET OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires s'engagent à :

- Signer une convention d'engagement avec l'Office de Tourisme.
- Remettre un rapport d'exécution et un bilan financier du projet dans les 6 mois suivant sa mise en œuvre.
- Assurer la visibilité des logos de l'Office de Tourisme et de la CARL sur les supports de communication.
- Permettre des contrôles et audits sur l'utilisation des fonds attribués.

7. CONTACT & INFORMATIONS

Office de Tourisme de la Riviera du Levant

Adresse : Rue Félix Eboué 97190 Le Gosier

Téléphone : 0 800 00 37 37

Email : direction@rivieraguadeloupe.com

Site web : <https://www.rivieraguadeloupe.com/>

Une FAQ sera disponible sur le site pour répondre aux questions fréquentes.

Ce dispositif vise à structurer une offre touristique attractive, immersive et accessible, en renforçant l'identité Spiritouristique et événementielle du territoire de la Riviera du Levant.

Préparez votre dossier dès maintenant pour bénéficier d'un accompagnement stratégique !